



**Communiqué de presse**  
Paris, le 21/03/2019

## Lancement du MOOC FURET Acceptabilité des Chantiers Urbains

Le cours en ligne ouvert à tous (MOOC) « *FURET acceptabilité des chantiers urbains* » est disponible, gratuitement, sur inscription sur la plateforme FUN (France Université Numérique) à partir du 13 Mai 2019. Il a pour but la maîtrise de leviers d'action opérationnels pour lever la contradiction entre la demande sociétale pour les aménagements et les services d'une ville durable et l'acceptabilité des chantiers nécessaires à ces transformations.

En France, sur 10 chantiers pertinents, 3 ne se font jamais parce qu'ils ne sont pas acceptés par les populations. C'est pour lever ce verrou de la gêne et des nuisances des chantiers urbains que l'Agence Nationale de la Recherche a sélectionné le projet recherche FURET porté par une riche diversité d'acteurs du génie urbain des Métropoles, des Ingénieries, des Opérateurs de mobilité, des Réseaux scientifiques et techniques publics et privés, des Ecoles et Universités, des Experts en sciences de l'ingénieur et en sciences sociales et des Entreprises de TP. Le projet FURET est achevé et le MOOC FURET prend la relève pour inscrire dans l'opérationnel les résultats conceptuels et méthodologiques de cette recherche.

Le cours montrera la nécessité et les modalités pour entraîner toute la chaîne des acteurs dans la démarche : maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise, chacun dans ses missions et prérogatives. Il donnera les clés du bien connaître pour agir : acteurs, procédures, environnement, sous-sol, leviers d'action pour la réduction des gênes, largement documentées et illustrées par des exemples de tous types de chantiers urbains. Le cours déclinera enfin des éléments novateurs de concertation et de communication pour une nouvelle efficacité dans le rapport au public.

Le cours permettra d'entrer et de maîtriser les différentes facettes de l'approche systémique et pluridisciplinaire de l'acceptabilité des chantiers dans l'esprit FURET, par une structuration en 5 modules traitant de la découverte de l'espace public, de l'organisation et la coordination des interventions, des pratiques de réduction des risques et des gênes, de la connaissance essentielle des sous-sols et de la maîtrise du règlement de voirie.

Pendant cette formation, les apprenants seront amenés à visionner un panel de capsules vidéos qui livreront les connaissances, les méthodes, les retours d'expérience et les meilleures pratiques à acquérir pour chacun des modules du MOOC.

Le MOOC FURET s'adresse principalement aux professionnels de l'aménagement et de la gestion urbaine : maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre et entreprises, aux étudiants en génie urbain et en travaux publics, ainsi qu'aux chercheurs et praticiens des réseaux scientifiques et

techniques portant intérêt à la ville et son futur. Il offre un ferment d'innovation permettant des positionnements à l'international.

## Informations pratiques

Modalités : Le MOOC est accessible à tous, gratuitement sur inscription obligatoire en ligne sur la plateforme FUN : <https://www.fun-mooc.fr/>

Ouverture des inscriptions : 22/03/2019,

Début du cours : 13/05/2019

## Partenaires associés sous le pilotage de l'EIVP



Ecole des ingénieurs de la ville de Paris (EIVP)



Association des Ingénieurs Territoriaux de France (AITF)



Fédération Nationale des Travaux Publics (FNTP)



SYNTEC-INGÉNIERIE



Métropole européenne de Lille (MEL)



MAIRIE DE PARIS



Université Paris Est/IDEA (UPE)



IUT SÉNART/FONTAINEBLEAU



Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)

## Contacts

Ecole des ingénieurs de la ville de Paris, 85 rue Rebeval 75019 Paris

Par email : [mooc-furet.acu@eivp-paris.fr](mailto:mooc-furet.acu@eivp-paris.fr)

Contact presse : M. Jean Pierre Christory, au 06.73.17.31.42